

Chapitre 10

La mobilisation des compétences S&T marocaines à l'étranger

Anne-Marie Gaillard et Jacques Gaillard

Résumé

Après avoir estimé et qualifié l'importance de la population des compétences marocaines à l'étranger au cours des trente dernières années, ce chapitre propose une synthèse des leçons que l'on peut tirer pour le Maroc des principales expériences conduites en Afrique, en Asie et en Amérique Latine pour mobiliser et reconnecter les compétences S&T à l'étranger. Sont ensuite successivement présentés : d'abord un bilan des principaux dispositifs et institutions marocains créés pour mobiliser les compétences marocaines de l'étranger, puis les principales associations et fora créés à l'étranger pour mobiliser les compétences marocaines de la diaspora. L'accent est principalement mis sur le point de vue des marocains résidant à l'étranger (MRE) qui militent au sein de ces associations ainsi que les questions posées par la diaspora S&T. La conclusion reprend les principaux constats et recommandations faites par les auteurs de ces différents travaux et insiste sur le fait que pour réussir une véritable mobilisation des compétences marocaines S&T de l'étranger et lever l'ensemble des contraintes, une action politique d'envergure est nécessaire pour convaincre les Marocains que le retour de la diaspora n'est pas un risque mais une opportunité qui contribuera au renforcement du système national de recherche et d'innovation marocain et sera un facteur d'internationalisation de la science. C'est une des conditions nécessaires pour que le Maroc s'inscrive de plus en plus et de façon durable sur la carte de la circulation scientifique mondiale.

Introduction

Les informations et analyses présentées dans ce chapitre 10 prennent leur source dans une des activités du projet jumelage recherche Maroc – Union Européenne (UE) (cf. chapitre 4). Cette activité (A.5.1) avait pour but (Gaillard et al. 2013):

- d'identifier et d'évaluer les initiatives prises au Maroc et dans les Etats Membres (EM) et d'élaborer des propositions pour 1) favoriser les échanges scientifiques et les mobilités pour une participation renforcée du Système National de Recherche et d'Innovation (SNRI) marocain à la science européenne et mondiale, 2) de permettre aux compétences S&T marocaine de l'étranger de renforcer leur participation au SNR marocain et 3) de promouvoir le retour des personnels hautement qualifiés au Maroc ;

- de renforcer le partenariat entre les institutions marocaines et européennes à travers la mise en réseaux des acteurs principaux de la RST au Maroc et des États membres de l'UE.

Ce travail s'appuie principalement sur trois approches¹⁶³ qui ont permis d'examiner la question de la mobilisation des compétences S&T Marocaines de l'étranger¹⁶⁴ pour contribuer au renforcement du Système National de Recherche et d'Innovation (SNRI) marocain :

- L'analyse des dispositifs marocains mis en place depuis TOKTEN pour mobiliser les compétences marocaines de l'étranger.
- Une revue des principales expériences étrangères menées depuis une vingtaine d'années pour mobiliser les compétences S&T expatriées.
- L'analyse des associations S&T marocaines de l'étranger (principalement en France et en Belgique) et des attentes de la diaspora S&T marocaine résidant en France et en Belgique par le biais d'interviews de 4 responsables fondateurs d'associations de MRE œuvrant pour le transfert de compétences S&T.

Ce chapitre 10 tire également parti de la publication d'une étude récente qui fait le bilan de 25 ans des politiques de mobilisation des compétences marocaines de l'étranger, sous la direction de Farid El Asri (CCME, 2013).

A. Les compétences marocaines à l'étranger : une population importante en augmentation tangible¹⁶⁵

Produire des données quantitatives harmonisées et fiables sur les flux de migrants qualifiés en général et sur les compétences marocaines à l'étranger en particulier n'est pas chose facile. Pour une discussion détaillée sur les sources et les limites de ces données nous renvoyons le lecteur au rapport récent du CCME (CCME, 2013 p. 51-55).

L'émigration marocaine a d'abord été une migration de travail celle de Marocains partant dans le cadre des accords bilatéraux conclus au seuil des années 60 (principalement avec la France, la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas) pour travailler dans les industries européennes (Bellah, 2003). Au fil des ans, cette migration s'est pérennisée mais s'est progressivement renforcée, d'abord par l'arrivée des familles (dans le cadre des politiques de regroupement familial)¹⁶⁶ puis par l'émigration de plus en plus nombreuses des étudiants. Au tournant des années 70, sur

¹⁶³ Une quatrième approche, l'expérience du retour au travers de 16 interviews conduites au Maroc avec des scientifiques ayant mené une partie de leur carrière à l'étranger et qui sont aujourd'hui revenus dans leur pays, fait l'objet du chapitre suivant (cf. chapitre 11).

¹⁶⁴ Nous entendons ici par compétences S&T l'ensemble des disciplines scientifiques (y compris les sciences de l'ingénieur ainsi que les sciences humaines et sociales).

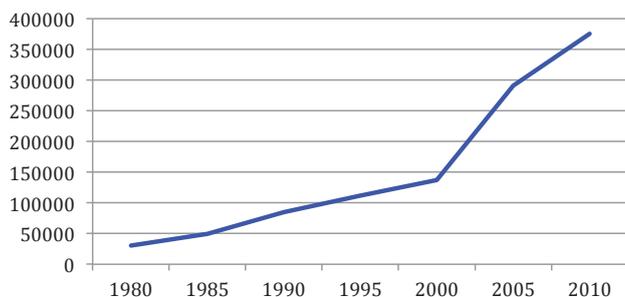
¹⁶⁵ Cette première partie emprunte à Gaillard et Gaillard, 2015.

¹⁶⁶ A partir de 1974 en France, premier pays d'émigration.

décision du Roi Hassan II, tout étudiant marocain titulaire du baccalauréat bénéficiait, s'il le souhaitait, d'une bourse d'Etat pour aller suivre des études supérieures à l'étranger. De nombreux bacheliers ont alors quitté leur pays avec, pour première destination, la France.

Avec l'installation dans les pays d'accueil de ces jeunes Marocains diplômés, la population émigrée d'origine marocaine s'est diversifiée et son niveau de qualification a très fortement augmenté, passant de 86 300 personnes hautement qualifiées¹⁶⁷ en 1990 à 156 120 dix ans plus tard, ce qui représentait respectivement 12% puis 14% de la population marocaine résidant à l'étranger (Docquier, Lowell & Marfouk, 2007). Ce mouvement s'est encore amplifié depuis le début du millénaire et les chiffres de la base de données de l'IAB (Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung / Institute for Employment Research) (Brücker, Capuano and Marfouk, 2013) montrent pour 20 pays de l'OCDE une augmentation de 274% de résidents Marocains hautement qualifiés entre 2000 et 2010. En 2010 plus de 375 300 Marocains âgés de 25 ans et plus, titulaires d'un diplôme universitaire résidaient dans un des pays de l'OCDE¹⁶⁸ (cf. Figure 1). Du fait de l'âge de la population recensée, ces chiffres excluent une grande partie des étudiants (ceux de moins de 25 ans) et représentaient donc majoritairement un stock migratoire de professionnels.

Figure 1: Les compétences marocaines hautement qualifiées à l'étranger de plus de 25 ans (1980-2010)



Source : IAB Database (Brücker, Capuano and Marfouk 2013)

Relativement à la population totale des Marocains hautement qualifiés (au Maroc et hors Maroc), les auteurs de la base de l'IAB estiment un taux d'émigration de cette catégorie de la population marocaine à 20,13%¹⁶⁹ (*ibid*). Or ce taux, après avoir baissé

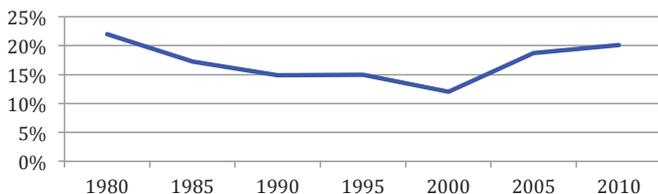
¹⁶⁷ La définition de population hautement qualifiée se rapporte au niveau d'éducation. Toutefois les bases de données disponibles présentant des statistiques harmonisées au niveau international ne faisant pas la différence entre les normes définies par l'UNESCO (ISCED 5 et 6) les personnes entrant dans cette catégorie sont les titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

¹⁶⁸ Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Chili, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Irlande, Luxembourg, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

¹⁶⁹ Le taux d'émigration est, pour un pays donné, le rapport calculé entre le nombre de personnes hautement qualifiées qui, nées dans ce pays, résident à l'étranger (dans un pays de l'OCDE en l'occurrence) et la totalité des personnes hautement qualifiées, nées dans ce même pays, quelque soit le lieux où elles travaillent (dans leur

entre 1980 et 1990, passant de près de 22% à presque 15% est en train de remonter (18,7% en 2005 et 20,13% en 2010) (cf. Figure 2).

Figure 2: Taux d'émigration des compétences marocaines hautement qualifiées de plus de 25 ans (1980-2010)



Source : IAB Database (Brücker, Capuano et Marfouk 2013)

Aujourd'hui, concomitamment à l'accroissement continue des inscriptions dans tous les cursus universitaires au Maroc au cours des dernières années (environ 18% par an)¹⁷⁰, les étudiants continuent d'émigrer (tableau 1). Selon les chiffres de l'Institut de Statistique de l'Unesco (ISU), leur nombre a peu évolué pendant cette dernière décennie. Il contribue vraisemblablement à l'accroissement des stocks de Marocains hautement qualifiés recensés à l'étranger car la migration estudiantine se pérennise dans de nombreux cas (Balac, 2009). Toutefois, du fait de l'accroissement considérable des inscriptions au sein des institutions d'éducation supérieure au Maroc, le taux d'expatriation des étudiants marocains a diminué régulièrement au cours des dix dernières années.

Tableau 1 : Nombre et taux d'expatriation des étudiants marocains à l'étranger (2000-2012)

	2000	2003	2006	2009	2012
Nombre d'étudiants marocains à l'étranger	42688	56268	43754	42338	44161
Taux d'expatriation	15,44	16,75	11,37	10,10	8,6 *

Source : UNESCO-ISU

Le principal pôle d'expatriation des étudiants est pour 66,5% d'entre eux, la France, où ils constituent aussi le plus important contingent d'étudiants étrangers, représentant en 2011 10,9% de l'ensemble des étudiants étrangers accueillis dans ce pays (cf. Figure 3).

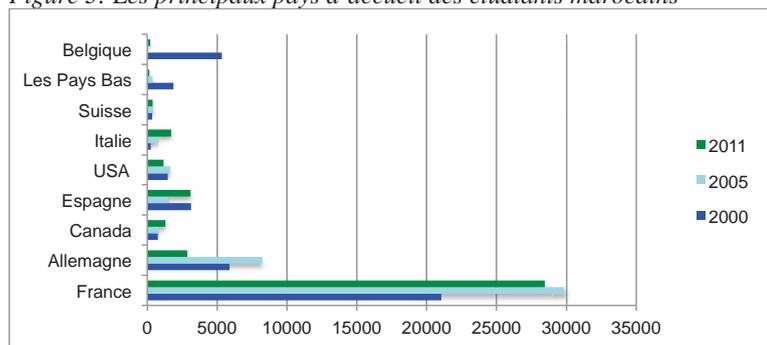
Ces étudiants retournent-ils au Maroc ? Peu d'indicateurs existent pour mesurer les retours. Toutefois il est certain que les étudiants dont la mobilité s'inscrit dans le cadre d'accords interuniversitaires (avec double diplomation) reviennent pour la plupart au Maroc finir leurs cursus et n'ont pas forcément la possibilité ou le souhait de repartir

pays ou à l'étranger).

¹⁷⁰ Les effectifs des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au Maroc ont augmenté entre 2000 et 2010, de 271 146 à 365 400, soit une croissance de 34,76%. Au cours de la même période, le nombre total des enseignants supérieurs a très peu évolué. Cette évolution a eu un impact négatif tant sur l'encadrement que sur la production scientifique. Cette régression devrait perdurer compte tenu de l'accroissement accéléré des effectifs des étudiants constaté ces dernières années et qui semble connaître une tendance structurelle (environ 18% l'an).

ultérieurement. Ce n'est pas le cas des doctorants qui effectuent les dernières années de leurs études en France ou mènent leurs recherches dans un laboratoire français et qui se voyant parfois offrir un post-doc en France ou à l'étranger redoutent, en retournant au Maroc, d'affronter une situation endémique de chômage touchant cruellement les diplômés ; chômage qui, à court terme, rendra caduques leurs compétences.

Figure 3: Les principaux pays d'accueil des étudiants marocains



Source : UNESCO-ISU

Plusieurs études ont été réalisées ces dernières années sur la propension au retour des populations marocaines hautement qualifiées. Selon une de ces enquêtes, réalisée en ligne en 2012 auprès de 1897 personnes dont 457 étaient déjà retournés (sans méthode d'échantillonnage) un peu plus de la moitié des répondants toujours en France manifestaient le souhait de rentrer dans leur pays dans une échéance variant de 2 à 8 ans après l'obtention de leur diplôme, cela principalement pour des raisons familiales et pour contribuer au développement de leur pays, mais craignaient (pour 60% d'entre eux) de ne pas trouver d'emploi répondant à leurs attentes en terme de revenus et de perspectives de carrière (étude Lycom, Career in Morocco, Club France Maroc, 2012). Cette propension au retour confirme l'enquête conduite quelques années auparavant (2006) par l'association Maroc entrepreneurs auprès de 1823 personnes d'origine marocaine résidant majoritairement en France (75%) et pour 14% en Amérique du Nord, titulaires pour 76% d'entre eux d'un diplôme de troisième cycle et qui manifestaient très majoritairement (86,4%) une forte volonté de retour au Maroc. Cette enquête éclairait cette propension au retour de la manière suivante : « les étudiants sont les plus enclins au retour (96,6%)... En ce qui concerne les diplômés, le penchant au retour est à lier au salaire actuel perçu à l'étranger... plus les salaires sont élevés, moins ils sont disposés à revenir s'installer au Maroc » (Bensouda et al., 2006).

B. Les politiques de mobilisation des compétences à l'étranger: principales approches et expériences

Tous les pays d'origine n'apprécient pas de la même façon l'expatriation de leurs élites. Si certains pays exportateurs de main-d'œuvre ont eu une conscience aiguë d'une déperdition, d'autres ne se sont pas préoccupés de ces départs parfois massifs, estimant de façon intuitive ou raisonnée que leurs nationaux qui partaient étudier ou travailler à l'étranger soulageaient le pays d'une main-d'œuvre pléthorique ou inemployable au sein d'un marché local, qu'ils contribuaient à enrichir le pays par l'envoi de devises fortes, qu'ils constituaient une force de soutien à la politique nationale par la mise en place de groupes de pression à l'étranger (un des rôles traditionnels des diasporas), ou qu'ils pouvaient constituer non seulement des cellules de veille scientifique et technologique mais également servir de réserve de matière grise dans laquelle il serait possible de puiser autant que de besoin le moment venu.

C'est à partir de ces différentes conceptions que se sont développés les deux principaux types de politiques de mobilisation des compétences expatriées à savoir

- les politiques en faveur du retour et
- les politiques de mobilisation à distance

Avec pour certains pays comme la Corée du Sud une combinaison des deux approches.

Nous ne pouvons pas présenter, même de façon succincte, les principaux exemples de politique d'aide au retour (avec mobilisation de la diaspora à distance) dans le cadre de ce chapitre. Pour en savoir plus sur notamment les exemples de la Chine, de l'Inde, de la Corée du Sud, de Taiwan ainsi que sur les expérimentations de l'option diaspora S&T (SANSA¹⁷¹ en Afrique du Sud et CALDAS¹⁷² en Colombie) nous renvoyons les personnes intéressées à la lecture du rapport final du projet jumelage (Gaillard et al., 2013) et d'un numéro spécial de la revue STS sur la thématique du retour et de la circulation (Gaillard et al. 2015). Nous nous limiterons ci-dessous à présenter les principales leçons que nous pouvons tirer de ces expériences en commençant toutefois par une observation liminaire sur le programme TOKTEN au Maroc.

Le TOKTEN (Transfer of knowledge through expatriate nationals) du Programme des Nations Unies pour le développement a été le pionnier dans la conceptualisation de la mobilité de la diaspora S&T au profit des pays d'origine. Il est bien connu au Maroc qui a été le premier pays à s'associer au PNUD pour une mise en œuvre à grande échelle de ce programme de mobilisation/retour temporaire de compétences ciblées. En 1999 nous écrivions « Ce pays, qui s'est lancé dans l'entreprise dans le cadre d'une collaboration avec le programme TOKTEN du PNUD, a formulé de façon très claire ses attentes à l'égard de sa diaspora scientifique et technique en fournissant au milieu scientifique marocain une information constamment actualisée, en encourageant le partenariat marocain dans les programmes de recherches internationaux, en diffusant la production scientifique marocaine sur le plan international et en participant de façon

¹⁷¹ For more information on South Africa and SANSA see Brown (2003) et Kahn (2015).

¹⁷² For more information on CALDAS see Chaparro et al. 2004.

active dans le programme national de formation et de recherche dans le respect de l'éthique et des lois internationales, les chercheurs marocains résidant à l'étranger permettront au Maroc de suivre les mutations technologiques dans le monde" (Fellat 1995). Toutefois, comme dans de nombreux autres pays, la mise en place d'un réseau est une opération lente car elle nécessite une volonté politique et administrative tenace ainsi que des ressources humaines pour la conduire sur la durée. Il arrive souvent que de tels projets traversent des périodes de latence avant de se réactiver, ou... de passer à la trappe » (Gaillard et Gaillard 1999). C'est malheureusement cette dernière hypothèse qui s'est réalisée pour le Maroc.

B.1. Quelles leçons pouvons-nous tirer des expériences hors Maroc ?

B.1.1. Les politiques en faveur des retours

Bien que volontaristes les politiques de retour n'ont souvent pas d'effets immédiats. Ce sont *a priori* des politiques de long terme, passant par des étapes d'ajustement entre la communauté nationale, l'expression des besoins nationaux et la convergence de ces besoins avec ce que la diaspora spécialisée peut offrir comme expertises.

Le retour des élites S&T expatriées est potentiellement productif et peut contribuer au développement des SNRI mais un certain nombre de conditions doivent d'abord être réunies. Les pays de retour doivent notamment pouvoir offrir:

1. Une bonne capacité d'absorption des nouveaux arrivants
2. Une communauté scientifique dense, compétitive et accueillante
3. Un contexte social, culturel et institutionnel qui permette l'exercice des talents des nouveaux arrivants
4. Une volonté politique à long terme capable d'endurer les semi-réussites (voire les semi-échecs) liés aux aléas des retours plus ou moins bien préparés (Gaillard et Gaillard, 2003)

De leur côté, les nouveaux arrivants pourront avoir un rôle de levier d'autant plus important qu'ils se seront affiliés à l'étranger à des réseaux scientifiques très spécialisés (où se partage la connaissance de pointe) dont ils pourront faire profiter leur environnement professionnel.

Dans un contexte où l'on n'a pas encore atteint le stade de « spirale vertueuse » (celle qui fait que les retours et les capacités S&T se développent et s'épaulent mutuellement), toutes les compétences, même de très haut niveau, ne seront pas forcément porteuses de succès. L'histoire de toutes les politiques volontariste de retour le montre, et un tri doit être soigneusement effectué pour qu'il y ait une adéquation entre l'offre au sein des diasporas et les besoins exprimés par le pays d'origine.

B.1.2. La mobilisation des élites S&T via les réseaux de diasporas basés sur une appartenance nationale

L'expérience montre que les politiques volontaristes de mobilisation des diasporas S&T sont attractives mais finalement assez aventureuses si elles ne sont pas très ciblées et si elles ne s'accompagnent pas d'un mouvement physique de retours (temporaires ou définitifs).

Les raisons pour lesquelles les expatriés se mobilisent pour leur pays d'origine sont multiples et se placent à de nombreux niveaux : familial, identitaire, économique, culturel, politique etc.

Le rôle traditionnel des diasporas, vu des pays d'origine est également multiple. Le pays attend d'elles

1. Un soutien d'ordre politique (la diaspora peut éventuellement être une force de pression et être une force décisive lors d'élections).
2. Un rôle économique par sa force d'investissement financier et le développement d'entreprises dans le pays d'origine.
3. Un renforcement des capacités S&T (au sens large du terme) des pays d'origine.

Or si certains de ces rôles nécessitent un engagement en masse de la diaspora (soutien politique, rôle économique et financier) cela n'est plus le cas pour le renforcement des capacités S&T du pays d'origine. Il faut avoir à ce niveau une politique beaucoup plus discriminante et cibler les populations correspondant à des besoins identifiés et précis.

B.2. Recommandations pour le Maroc

Les réseaux fondés sur « l'indéfectible attachement » au pays d'origine ne sont pas suffisamment opérants

L'expérience de la red Caldas (Colombie) montre les limites de cet attachement. « *Si je veux avoir des collaborations scientifiques, je ne regarde pas la nationalité de mes partenaires, je veux que ce soit de bons scientifiques. Si en plus il sont mes concitoyens et si je peux contribuer au développement de mon pays c'est mieux, mais ce n'est pas mon objectif premier quand je collabore avec des partenaires (Meyer et al. 1995)*».

La science se partage et se développe au sein de réseaux de pairs dans des domaines très spécialisés

L'expérience de Caldas, entre autres, montre que le soutien aux réseaux de recherche spécialisés (qui ont progressivement remplacé le système de nœuds nationaux à la fin des années quatre vingt dix) a été beaucoup plus efficace en termes de contribution aux renforcements des capacités S&T nationales.

La connaissance aujourd'hui ne se partage pas sur n'importe quel réseau (qu'il soit national ou non), elle est de plus en plus générée au sein de réseaux et de communautés très spécialisés, composés de pairs, spécialistes d'un domaine précis et elle circule et se partage au sein de réseaux souvent fermés ou peu visibles¹⁷³ rassemblant les scientifiques, les innovateurs et les utilisateurs finaux. Ces réseaux scientifiques n'ont pas toujours pour fonction de générer de la connaissance mais deviennent une forme d'organisation pour accéder à une connaissance « protégée » qui circule seulement entre les membres de ces réseaux.

Le soutien à l'intégration de laboratoires nationaux dans les cercles fermés de ces réseaux où circule la connaissance et l'innovation de pointe est sans doute recommandable, mais il faut pour cela avoir des laboratoires et des équipes de scientifiques susceptibles d'être des partenaires apportant de la valeur ajoutée à ces réseaux. Il convient donc de soutenir des réseaux de compétences :

1. Dans des domaines prioritaires pour le pays au sein desquels les interfaces sont possibles entre la communauté scientifique et la diaspora
2. Par l'élaboration et la mise à jour régulière de bases de données des compétences marocaines à l'étranger par domaines spécialisés (par exemple à partir de base de données de CV)
3. Par la création de réseaux thématiques pour
 - a. appuyer l'intégration des laboratoires marocains dans les cercles fermés des réseaux où circule la connaissance « protégée »,
 - b. favoriser les mobilités et les collaborations scientifiques (avec la diaspora S&T entre autres)
 - c. stimuler la participation à des projets de recherche de pointe apportant visibilité et financements externes
4. Par l'adaptation du cadre juridique et administratif permettant aux compétences marocaines S&T expatriées de s'intégrer dans les structures de recherche publiques ou privées (universités ou centres de recherche) au niveau qui correspond à leurs compétences (reconnaissance de leur carrière à l'étranger)
5. Par l'assouplissement des pratiques administratives et comptables permettant de passer du contrôle *a priori* au contrôle *a posteriori*, donnant ainsi aux chefs de laboratoires et chercheurs l'autonomie et la flexibilité nécessaire à la pratique des activités de recherche

Une veille scientifique s'impose pour établir un agenda scientifique

La discrimination scientifique est un élément essentiel si l'on veut mobiliser les nationaux expatriés dont la contribution peut être efficace pour le développement du système S&T (mettre les spécialistes en réseau, ceux qui parlent la « même langue » en termes S&T).

¹⁷³ Les fameux « collèges invisibles » expression employée par le chimiste anglais Robert Boyle dans des lettres de 1646 et 1647 pour désigner une société de savants à laquelle il appartenait. Cette société était à l'origine de la Royal Society, fondée en 1660 (Crane, 1972).

Ce type d'action requiert une vue beaucoup plus stratégique que les actions précédemment engagées et nécessite un regard plus affuté sur la science mondiale à un moment donné : connaître les tendances, anticiper les avancées critiques et se tenir au courant des percées scientifiques et partant, pouvoir analyser les implications possibles pour la science locale (de façon positive et négative) et en mesurer le potentiel pour le développement du pays. Cette capacité de veille scientifique pourrait être renforcée par une plus grande mise à contribution de la diaspora S&T et sa participation aux instances de réflexion stratégique en vue de définir et d'affiner les politiques et les priorités S&T nationales futures.

Seule l'instance chargée de l'orientation de la politique scientifique nationale peut conduire les politiques de mobilisation des MRE S&T

Dans l'introduction de son récent rapport, le CCME (CCME 2013) préconise la création d'une nouvelle « instance dédiée » sous la tutelle du Gouvernement afin d'inscrire son action dans les priorités nationales en cohérence avec l'ensemble de la politique nationale. Ce serait « le guichet unique » auquel s'adresserait l'ensemble des partenaires (acteurs publics ou privés, marocains ou étrangers). Il ressort de notre analyse que seule une institution chargée des orientations et de la coordination des activités de recherche peut mener cette action de mobilisation des compétences scientifiques et techniques (le Ministère chargé de la recherche), même si elle doit le faire en interface avec une entité centrale qui serait en charge de définir et d'appliquer la stratégie nationale de mobilisation de l'ensemble des compétences.

Il nous apparaît en effet que les conditions de mobilisation des compétences scientifiques et techniques demandent des actions très spécifiques (voir ci-dessus) que seule une institution dédiée à la définition et à la mise en place de la politique scientifique au Maroc peut satisfaire. En effet, cette mobilisation de la diaspora S&T ne peut s'entendre que si l'ensemble des universités (publiques ou privées) placent non seulement le transfert du savoir, mais aussi la production scientifique au cœur de leurs activités.

C. Les dispositifs marocains contribuant à la mobilisation des compétences marocaines de l'étranger

Avant de faire un bilan et de tirer les leçons des différentes expériences conduites au cours des vingt dernières années, nous présentons successivement dans cette deuxième partie les principaux dispositifs et institutions marocains créés pour mobiliser les compétences marocaines de l'étranger à savoir le Programme FINCOME, Le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger (MCMRE), Le Conseil de la Communauté Marocaine de l'Etranger (CCME) ainsi que les réseaux de diplômés à l'étranger.

C.1. Le Programme FINCOME

C.1.1. Genèse du programme

Le programme FINCOME s'inscrit dans la prolongation du programme TOKTEN (Transfer of knowledge through expatriate nationals du PNUD-Programme des Nations Unies pour le Développement). Ce programme lancé en 1976 était conçu comme un élément de développement en s'appuyant sur le principe que l'expertise nécessaire dans de nombreux projets agricoles, scientifiques, techniques ou autres serait plus efficace si elle était fournie par des nationaux expatriés que par des étrangers de même qualification. En 1993, le programme TOKTEN est lancé au Maroc. Trois réunions ponctuelles sont organisées, sans suite ni capitalisation des événements.

En 1998, la mise en place du premier Secrétariat d'Etat à la recherche scientifique (sous la responsabilité de M. Omar Fassi Fehri) lance l'institutionnalisation du système de la recherche scientifique et technique au Maroc et l'élaboration d'un plan stratégique national. En 2003, le Comité Interministériel Permanent de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique présidé par le Premier Ministre élabore une stratégie propre au Maroc pour la contribution des MRE au développement du pays et c'est le Département de la Technologie, qui, en collaboration avec la PNUD et le CNRST, crée les bases du dispositif. C'est alors que s'élabore le texte fondateur du FINCOME (Forum International Compétences Marocaines à l'Etranger) qui veut dire en arabe dialectal « Où êtes-vous ». Ce texte, envoyé pour avis à quelques membres de la diaspora, revient avec, entre autres recommandations celle de ne pas passer par les voies officielles -consulats et ambassades- si l'on veut mobiliser les compétences marocaines à l'étranger, ces dernières étant considérées par certains comme des agents de contrôle étatique.

Le texte ainsi que la stratégie du projet FINCOME sont validés en 2004 par le Premier Ministre en présence de tous les ministères ayant un département de formation et recherche. Le secrétariat permanent devant être assuré par l'entité qui au niveau du Secrétariat d'Etat était chargée de la recherche scientifique. Cependant aucune enveloppe budgétaire n'est créée au niveau de la Primature, seuls les fonds du PNUD, destinés à la communication (hébergés au Ministère des Affaires Etrangères), restent disponibles. Cela constituait, dès l'origine, une faiblesse majeure hypothéquant l'institutionnalisation et l'organisation du projet ainsi que sa durabilité. Le FINCOME risquait dès lors de ne pas pouvoir devenir l'instrument opérationnel envisagé au niveau national pour répondre à la mobilisation des compétences S&T en faveur du Maroc.

La domiciliation et le pilotage de cette opération ainsi que le secrétariat du comité de coordination sont assurés par le Département de l'Enseignement Supérieure de la Formation des cadres et de la Recherche. Devant l'absence de moyens, ce dernier envisage une stratégie sectorielle permettant la formalisation effective, même à minima, du projet. Un plan d'action est élaboré avec deux objectifs :

1. La création d'un laboratoire commun entre le Maroc et l'Europe (ce projet ne débouchera pas)
2. La création de deux cellules opérationnelles pour le FINCOME l'une au sein du CNRST pour le volet scientifique et technique, l'autre à R&D Maroc pour le volet innovation et entrepreneuriat. Ces deux cellules commencent à fonctionner en 2006.

Les objectifs de FINCOME incluent :

1. Le soutien à la recherche et à la formation,
2. Le Transfert de technologie et du savoir-faire,
3. L'aide à l'expertise, à l'élaboration de stratégies de développement économique, social et culturel,
4. L'attraction de l'investissement et du partenariat d'affaires.
5. La synergie entre compétences locales et celles des MRE.

Concomitamment au développement du projet FINCOME au sein du Département de l'Enseignement Supérieure de la Formation des cadres et de la Recherche, le Ministère des Affaires Etrangères qui recueillait les financements du PNUD, souhaitait garder cet outil qui lui permettait, entre autres, d'organiser des réunions annuelles autour de la mobilité des MRE. Lorsque le Ministère chargé des Marocains Résidant à l'Etranger (MCMRE) a été créé en 2007 et localisé auprès du Premier Ministre, il a hérité, parmi ses autres missions, de l'hébergement du portail du FINCOME. En raison d'une pénurie de personnel et après avoir constaté le manque d'effectivité du portail (500 offres et aucun besoin exprimé) le portail est arrêté après deux mois, sans que la cellule du CNRST ne cesse pour autant son activité.

Dans la foulée, le MCMRE lance son programme de mobilisation des compétences marocaines résidant à l'étranger (cf. ci-dessous). Cette initiative cohérente avec la mission du MCMRE, place l'objectif du FINCOME dans une approche différente, plus large, plus politique et partant, moins ciblée sur les sciences, les techniques et l'innovation. Nous y reviendrons.

C.1.2 La cellule du CNRST

Cette cellule commence à fonctionner en 2006 grâce à une affectation de personnel permanent dont la mission était de mettre en oeuvre un plan d'action très ambitieux défini dans le texte fondateur qui prévoyait outre la création et la gestion d'un site web, une action de promotion, de communication, d'évaluation et de suivi.

Après avoir mis en place une procédure d'attribution basée sur un système d'appels d'offres émis annuellement, la cellule, aujourd'hui, examine et sélectionne les dossiers en fonction des critères d'attribution retenus et les présente à la Commission d'attribution.

Depuis son lancement, la cellule du CNRST assure un traitement de dossiers en nette augmentation annuelle passant de 20 interventions en 2006 à près de 100 au cours des

dernières années. Plusieurs centaines d'experts marocains résidant à l'étranger ont bénéficié de son soutien, à savoir la prise en charge du billet de transport et des frais de séjour d'un montant de 750 MDH par jour (pour un maximum de 8 jours). Depuis la mise en route du programme, le budget est revu à la hausse annuellement en fonction du niveau des demandes de l'année précédente et peut être abondé en cours d'année si nécessaire.

La plupart des projets soutenus (95%) relèvent de l'expertise dont 50% pour des formations type master. Très peu concernent la recherche. La majorité des bénéficiaires (60%) proviennent de la France, suivis par l'Allemagne avec 13%, le Canada à 10%, 6% pour les Etats Unis, 3% pour la Belgique tandis que le reste des autres pays (Autriche, Arabie Saoudite, Irlande, Italie, Mexique, Sultanat Oman, Suisse, Espagne) représentent 6%. Il est à noter que la moitié des interventions a lieu dans l'axe Rabat – Casablanca¹⁷⁴.

Le programme FINCOME a proposé en 2014 une diversification des actions en soutenant la mobilité des CME pour des durées de séjour allant de 6 à 12 mois correspondant à des séjours sabbatiques.

C.1.3. La Cellule de R&D Maroc

Sur les 6 ans de fonctionnement du programme, seulement deux expertises ont été comptabilisées sur le compte de R&D Maroc qui reconnaît que son action en tant que cellule FINCOME a été très modeste voire quasi inexistante.

Cette difficulté d'implication est due à plusieurs facteurs qui remettent finalement en cause le bien-fondé du dispositif pour l'entreprise :

- Les interventions dans l'entreprise revêtent souvent un caractère ponctuel et souvent d'urgence
- Les difficultés sont grandes, pour des MRE qui travaillent dans l'industrie, de se libérer à la demande et rapidement,
- La démarche est par nature, bénévole,
- La demande des entreprises est volatile et ponctuelle (si pas de réponse immédiate on doit trouver une autre solution)
- L'absence de base de données d'experts spécialisés et maintenue à jour est un réel handicap.

C.1.4. Impacts et perspective du programme FINCOME

En l'absence d'une évaluation il est difficile de qualifier les impacts du programme FINCOME qui, selon la plupart des observateurs y compris les opérateurs du programme, restent limités¹⁷⁵. Le manque d'une bases de données « Offre/Besoins »,

¹⁷⁴ Ceci est probablement en grande partie du au fait que les bénéficiaires doivent impérativement passer par le bureau de Rabat pour toucher leurs frais de séjour.

¹⁷⁵ Le personnel de FINCOME a tenté de lancer une activité d'évaluation interne auprès des bénéficiaires afin de mieux analyser la portée et l'impact de leur travail. Malheureusement ce projet n'a pas pu aboutir.

fait que la majeure partie des actions est réduite à des initiatives individuelles (les invitations sont limitées aux membres des réseaux personnels des institutions invitantes). Les critiques émises par le *Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger sur le FINCOME sont sévères* (extrait du rapport du CCME 2013).

Pour le Maroc

- Absence d'expression de besoins précis des partenaires marocains : les plans sectoriels restent vagues, les besoins qui pourraient nécessiter le recours aux compétences ne sont pas clairement identifiés ;
- Les partenaires tant publics que privés ne sont pas assez sensibles à l'apport potentiel de ces compétences pour les intégrer dans leurs programmes ; notamment, pour le secteur public, les programmes de coopération bilatérale avec les pays d'accueil ;
- Absence de budget dédié à ce type d'actions et de procédures souples pour leur financement.

• Pour les réseaux de compétences

- Les actions proposées sont parfois détachées de la réalité marocaine, tant culturelle qu'institutionnelle, etc. des projets importés clés en main ;
- Ce sont parfois des actions sans encadrement et intégration dans un projet local mûri avec les acteurs locaux ; d'où la difficulté de trouver des partenaires marocains pour leur mise en œuvre.

Ces critiques sont probablement justifiées si elle s'adresse à l'ensemble du projet qui a été dévitalisé avant même d'être mis en œuvre. C'est une des raisons pour lesquelles la cellule CNRST (la seule active) a commencé comme un petit programme et n'a pas pu jusqu'à ce jour, malgré le désir de ses acteurs, élargir son champ d'action. Le mieux qu'il ait pu faire a été d'accroître progressivement mais modestement le nombre de ses bénéficiaires.

De fait la mobilisation des compétences ne s'est pas faite à partir d'une stratégie nationale et d'un besoin identifié au Maroc mais au gré des circonstances et des invitations spontanées entre universitaires (amis, collègues rencontrés lors de conférences, etc.) ainsi que du manque de flexibilité de la procédure administrative comme du peu d'envergure du soutien apporté.

Or si l'on veut qu'il contribue réellement dans l'avenir à la circulation des compétences MRE au profit du Maroc il serait temps de passer à un stade supérieur, plus professionnel en préparant des accords, des contrats cadres qui permettent à des spécialistes et des experts marocains travaillant à l'étranger de venir pour des périodes plus longues et participer à / ou initier des projets plus ambitieux.

Pour cela, il serait très intéressant de revenir aux textes fondateurs (ils nécessiteront vraisemblablement certains réaménagements). Il est également très important que ce service, outil d'une politique de déploiement scientifique et technique, soit localisé au

sein de l'instance d'orientation stratégique de la recherche au Maroc, donc directement dépendant du MESRSTFC ou du CNRST.

C.2. Le Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger (MCMRE)

Le Programme de mobilisation des compétences des Marocains résidant à l'étranger (MRE) est un des 6 programmes phares du Ministère. Les intérêts, fondements et approche du programme se trouvent au croisement de la volonté du Maroc d'impliquer sa diaspora hautement qualifiée dans les différents chantiers marocains et de la volonté de cette dernière, se composant de personnes devenues au fil des ans de plus en plus qualifiées, à contribuer au développement du Maroc. Le but du programme est de permettre, à terme, la mise en œuvre de cette double volonté dans le cadre des chantiers prioritaires et des plans sectoriels engagés au Maroc.

C.2.1. Mise en place d'outils

Un des premiers outils adopté pour mettre en œuvre le programme a été le portail FINCOME initié en 2007 par Mme Chakrouni, alors secrétaire d'Etat chargé des MRE. Toutefois l'analyse de l'outil a révélé son peu d'efficacité (cf. supra) ce qui a entraîné sa fermeture et son remplacement par la plateforme maghribcom (ouverte début 2013). L'approche actuelle s'appuie sur un processus qui, partant de l'identification des besoins du Maroc va vers l'implication de la diaspora afin que cette dernière puisse répondre aux besoins identifiés (retranscrits sous la forme de projets).

Pour favoriser ces dynamiques un ensemble de rencontres entre la diaspora et les acteurs marocains de secteurs choisis sont organisées, d'abord dans les pays d'accueil des MRE (les rencontres préparatoires) puis au Maroc (les Forums) où sont mis en œuvre des projets et où s'établissent les partenariats.

Depuis le lancement du programme en 2009 six réseaux ont ainsi été créés dont deux sont actifs (en Allemagne et au Canada). Trois réseaux français sont en cours de constitution dans trois régions distinctes : Paris-Ile de France, Sud Ouest (Bordeaux) et Nord Ouest (Nantes-Rennes). Un réseau est également en cours de développement aux USA. Concomitamment, un réseau thématique (médecine) a vu le jour : Compétences Médicale Marocaines du Monde (CMMM). Le Ministère cherche également à mobiliser les MRE sur d'autres thèmes prioritaires avec une implication locale, par exemple le Plan Maroc vert ou AGDA (Agence de Développement Agricole) où les MRE ont été invités à investir.

C.2.2. Le suivi des projets et leur évaluation

Pour les expertises ponctuelles, le réseau des Marocains de l'étranger soumet au ministère un Plan d'Action Opérationnel Annuel (PAO) qui fait l'objet d'une évaluation annuelle (pour examiner le niveau de réalisation des objectifs). Les réseaux font l'objet d'une subvention du Fonds d'Action Opérationnel pendant les trois premières années de fonctionnement si nécessaire. Dans le cadre des projets en

sciences et technologie, le ministère s'appuie sur la cellule FINCOME du CNRST comme outil opératoire pour subvenir au coût des mobilités.

L'approche visant à soutenir les réseaux de Marocains résidant à l'étranger étant récente (2009), aucune évaluation n'est disponible à ce jour¹⁷⁶. Il semble toutefois que les résultats soient globalement encourageants, mais certains points restent à améliorer:

1. On constate un décalage entre l'offre (de compétences) et la demande (du Maroc),
2. Il n'y a pas de définition claire des besoins au niveau marocain. On connaît les secteurs prioritaires mais il n'y a pas d'analyse fine (type de métiers, profils, nombre),
3. Certains projets, de nature individuelle, cadrent mal avec les besoins et sont difficiles à mettre en œuvre.

Le Ministère affiche sa volonté et sa légitimité pour être, au niveau du pays, l'instance centrale devant engager « une réflexion renouvelée et rationnelle et une révision profonde de la politique d'immigration, à travers l'adoption d'une stratégie globale, mettant fin au chevauchement des rôles et à la multiplicité des intervenants». (<http://www.marocainsdumonde.gov.ma>).

La mobilisation des compétences de l'étranger n'est toutefois qu'un des axes de sa stratégie et la mobilisation spécifique des compétences S&T ne fait l'objet d'aucune approche particulière autre que par le soutien du FINCOME (appui à de courtes mobilités) et la constitution de réseaux de compétences (s'appuyant sur les réseaux des compétences des MRE à l'étranger incluant des compétences S&T).

L'objectif affiché par le MCMRE n'est pas de faire revenir la diaspora mais que celle-ci intervienne « *quand il faut, là où il faut* ». Cet aspect nécessiterait la sélectivité des compétences à mobiliser en fonction d'une stratégie nationale. Or sur ce plan, l'affichage est flou car le Ministère cherche aussi à maintenir actif l'intérêt de l'ensemble des compétences (les milliers de diplômés marocains et leur descendance). C'est une des raisons pour lesquelles la notion de compétences à mobiliser reste très large « *toute personne marocaine considérant qu'elle peut apporter quelque chose à son pays doit être amenée à pouvoir le faire et être membre du réseau* ». Cet appel non-sélectif crée de faux espoirs, stimulant à terme des comportements de « chasseurs d'aubaines » grandement identifiés et qui encombrant trop souvent les manifestations organisées avec et pour les MRE ainsi que les couloirs des représentations diplomatiques et consulaires du Maroc. Ces comportements sont dénoncés par de nombreux MRE et entraînent malheureusement de nombreuses défections de leur part (cf. infra l'exemple de la mobilisation des compétences en Belgique qui illustre parfaitement cette dérive).

¹⁷⁶ Les actions conduites avec les réseaux allemand et canadien ont fait l'objet d'une étude dont nous n'avons pas pu disposer à ce jour.

Aussi longtemps que le MCMRE articulera des positions antinomiques sur la nature des compétences à mobiliser son message restera pour le moins flou. Ce double langage vient du manque de clarté dans les besoins qui sous-tendent ces positions lesquelles répondent à plusieurs objectifs distincts mais pourtant inconciliables :

- La mobilisation de nationaux de l'étranger pour soutenir le pays par leurs investissements et leur appui politique, ce qui exige une mobilisation massive des MRE,
- La mobilisation de compétences S&T correspondant à des besoins stratégiques du (et au) Maroc, ce qui exige une mobilisation très spécifique et ciblée des compétences.

Ce manque de cohérence fait dire à certains des acteurs concernés (diaspora, institutions S&T marocaines et /ou spécialistes des migrations) que les contradictions et le flou observés dans les discours publics de mobilisation des compétences illustre finalement un déficit de stratégie et que partant, il est indispensable de reconsidérer la politique du ministère dans ce domaine.

C.3. Le Conseil de la Communauté Marocaine de l'Etranger (CCME)

Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) a été créé en 2007 comme conséquence à une consultation demandée par le Roi au Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH, aujourd'hui Conseil National des Droits de l'Homme) pour réfléchir sur les orientations du Maroc au regard de sa politique migratoire.

Dans le cadre des recommandations données par l'Instance Equité et Réconciliation, le CCDH a réfléchi sur les questions liées à la migration des Marocains à l'étranger (aspects sociaux, culturels et culturels) en lançant un certain nombre de consultations qui ont donné naissance à la CCME qui est une instance de réflexion et de conseil.

Un des cinq groupes permanents du CCME est en charge d'une réflexion sur la Diaspora Scientifique, Technique et Economique pour un Développement Solidaire (DSTE). Ce groupe permanent a organisé les activités suivantes en mobilisant les fonds nécessaires à leur mise en oeuvre:

1. Des rencontres dans les pays de résidence (France, Canada, Italie).
2. Un colloque sur l'Islam et la DSTE » et un autre consacré aux femmes dans la DSTE.
3. Un colloque sur l'environnement (en collaboration avec le ministère chargé de la recherche)
4. Des actions de soutien pour des manifestations en vue de promouvoir la mise en place d'associations de DSTE à l'étranger (ex. DMK en Allemagne).
5. Une participation à plusieurs salons de recrutement d'étudiants marocains en France et au Canada.
6. Des activités de soutien aux associations qui travaillent pour le développement local ; création de la plateforme euro-marocaine des associations pour le développement.

7. Une participation au salon international de l'édition et du livre avec un stand visible et l'organisation de débats et de manifestations.

C'est dans le cadre de ce dernier salon qu'a été présenté le 5 avril dernier l'étude pilotée par le CCME (CCME 2013) dressant le bilan depuis le début des années 90 des actions menées pour la mobilisation des compétences marocaines de l'étranger, en vue de redéfinir la stratégie nationale. Ce remarquable travail définit cinq principes fondamentaux sur lesquels appuyer cette stratégie :

1. Le concept des compétences doit rester large et inclusif à condition que ces dernières satisfassent des besoins bien identifiés du secteur public ou privé marocain afin de renforcer les ressources humaines nationales.
2. Il faut élargir la notion de « mobilisation ». La mobilisation n'est pas uniquement le « retour » mais toute forme de soutien aux mobilités, aux coopérations, aux conventions interuniversitaires etc., à savoir toute action qui peut profiter de la présence de compétences marocaines dans le monde pour intégrer le Maroc dans les circuits de leurs mobilités.
3. L'Etat doit continuer à jouer un rôle central
4. Ce rôle central doit être soutenu par un partenariat public-privé
5. L'action en direction de la communauté expatriée doit commencer en amont du départ et se poursuivre par l'implication du Maroc dans la vie communautaire à l'étranger.

Le CCME propose un outil pour la mise en œuvre, à titre expérimental (3 ans), de cette nouvelle politique de mobilisation qui devrait se concrétiser par la **création d'une nouvelle instance dédiée** sous la tutelle du Gouvernement (peut-être le MCMRE) afin d'inscrire son action dans les priorités nationales en cohérence avec l'ensemble de la politique nationale. Ce serait « le guichet unique » auquel s'adresserait l'ensemble des partenaires (acteurs publics ou privés, marocains ou étrangers).

C.4. Autres réseaux de diplômés à l'étranger

C.4.1. Careers in Morocco – une plateforme de recrutement à but lucratif

www.careersinmorocco.com

« Carrers in Morocco » est une activité commerciale montée par une société privée de conseil en ressources humaines « Lycom » (qui veut dire « pour vous » en arabe) créée en 2007 par une dizaine de marocains de la diaspora. « Careers in Morocco » représentait au moment de l'entretien entre 20 et 30% des activités de Lycom, le reste étant des activités de conseil sur les compétences techniques et managériales.

« Careers in Morocco » a été créé en partant du constat que le marché du travail au Maroc n'était pas suffisamment transparent et qu'il était difficile depuis l'étranger d'accéder à l'information concernant le marché du travail marocain. C'est donc une plateforme pour le recrutement des talents marocains à l'étranger.

Outre sa représentation à Rabat « careers in Morocco » dispose d'antennes à Londres, Paris, Montréal et Dubaï. Sa visibilité est assurée par un portail qui se positionne comme le Forum des compétences marocaines. Il est destiné aux compétences marocaines de la diaspora qui ont la possibilité de s'y inscrire et de déposer leurs CV en ligne et aux entreprises marocaines qui recherchent des compétences au sein de la diaspora marocaine. Au delà de sa fonction de facilitateur et d'interface entre les entreprises marocaines et les membres de la diaspora souhaitant retourner au Maroc « Careers in Morocco » s'intéresse à l'entreprenariat et aux porteurs de projets qui projettent créer une entreprise au Maroc.

En plus de son activité « portail », « Careers in Morocco » organise des Forums des compétences marocaines à l'étranger qui sont une occasion pour les DRH des entreprises marocaines de rencontrer et d'interviewer les candidats au retour.

« Careers in Morocco » disposerait d'une base de données avec 100.000 inscrits (65.441 selon le site) dont environ 1/3 réside en France puis par ordre décroissant au Canada et en Belgique. Les compétences marocaines de la diaspora qui s'inscrivent le font de façon volontaire ou à l'occasion d'un téléchargement d'un document disponible sur le portail comme le « Guide des compétences marocaines du monde 2012 » qui est un guide d'aide au retour. Les inscrits qui n'ont pas été actifs sur le portail pendant un an sont sollicités pour réactualiser leurs données.

« Careers in Morocco » réalise également des études (exemple « Etude sur les étudiants et diplômés marocains de l'enseignement supérieur français et leur retour au Maroc : attentes et réalités 2012 en collaboration avec le club France Maroc ») et des ateliers sur des thématiques spécifiques. Des financements sont recherchés pour réaliser « une cartographie du potentiel emploi pour la diaspora S&T » dans des secteurs spécifiques prioritaires pour le Maroc (par exemple les énergies renouvelables).

« Careers in Morocco » publie pour leurs clients des statistiques sur les retours de compétences marocaines au Maroc, sur les recrutements effectifs et sur les créations d'entreprise.

Pour « Careers in Morocco », les compétences marocaines à l'étranger et leurs attentes sont encore très mal connues. Chaque segment de cette diaspora a des attentes d'ordre politique, économique et sociaux très différentes. Elles mériteraient d'être mieux étudiées. Leurs dirigeants nous ont exprimé le regret que des porteurs de projets très innovants et selon eux très pertinents pour l'économie ou le développement du Maroc et souhaitant rentrer dans leur pays ne suscitent pas l'intérêt des pouvoirs public marocains ni ne trouvent de partenariat d'entreprises ou de financements. Le Maroc se prive ainsi d'une force créative et innovante importante.

C.4.2. Club France-Maroc - un réseau de diplômés soutenu par l'Ambassade de France (www.clubfrancemaroc.com)

Le Club France Maroc a été créé en 2009 à l'initiative de l'Ambassade de France (Institut Français au Maroc et Campus France Maroc) et de la Chambre de commerce afin de promouvoir la mise en réseau des étudiants marocains faisant des études en France. Aujourd'hui 35 000 jeunes marocains effectuent leurs études en France et l'on compte entre 8 000 à 10 000 départs annuels.

L'étude du CCME (2013) est assez sévère quant à l'intérêt de ce type d'action au regard du Maroc « *Par delà cet objectif de networking, il s'agit de promouvoir l'enseignement supérieur français au Maroc par une activité de lobbying et de contribuer à valoriser l'influence française dans les milieux économiques marocains* » comme la France le fait dans d'autres pays comme la Chine, le Pérou, la Pologne etc. considérés comme pays à fort potentiel de développement économique et d'investissement.

À ce jour le réseau compte 31 000 membres, principalement des étudiants, des anciens étudiants et des Français qui profitent de ce réseau pour garder des contacts avec le Maroc. Un des objectifs du réseau est de mobiliser les compétences marocaines de l'étranger pour participer au développement du Maroc. Des rencontres et des événements sont organisés dans ce but.

Un partenariat a été établi avec 65 organismes (publics ou privés) tels que des entreprises, des associations d'anciens, des institutions (CCME – Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger, la Chambre de Commerce au Maroc, l'OMJ – Office Méditerranéen de la Jeunesse).

Outre la mise en réseau de la population ciblée, Club France Maroc s'est également donné pour mission de fournir des informations socio-économiques sur le Maroc (emploi, business, santé, éducation) afin de donner des moyens de réflexion aux personnes désireuses de revenir s'installer au Maroc.

Trois enquêtes se sont déjà intéressées à la question du retour des étudiants et diplômés marocains de l'étranger. Tout d'abord, l'enquête AERES, datant de 2003, réalisée à la demande du Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Maroc. Celle-ci a donné lieu à un rapport dont s'est en partie inspirée une seconde enquête intitulée « Mobilités étudiantes Sud-Nord, Trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc » publiée aux éditions Publisud (Gérard, 2008). Enfin une dernière étude, de type quantitative, a été menée en 2006 par l'association Maroc Entrepreneurs auprès de plus de 1800 étudiants et diplômés marocains résidents de divers pays étranger (France, Canada, États Unis, Royaume Uni, Allemagne ...). Elle est disponible à l'adresse : <http://www.marocentrepreneurs.com/grande-enquete-retour-maroc.php>.

Ces divers travaux donnent des indications précieuses quant aux projets, aux motivations et aux attentes des Marocains de l'étranger vis-à-vis du Maroc et de ses entreprises.

Deux études nouvelles études ont été réalisées. La première (1900 réponses), réalisée en collaboration avec Careers in Morocco (cf. paragraphe précédent), porte sur les étudiants et diplômés marocains de l'enseignement supérieur français et leur retour au Maroc. Une synthèse de cette étude est disponible en ligne sur le site de Careers in Morocco (www.careersinmorocco.com). La seconde, une étude qualitative par interviews, réalisée sur un échantillon de personnes revenues au Maroc.

D. Les associations des chercheurs marocains à l'étranger

D.1. Un réseau associatif dense et fragile et peu tourné vers la science et la technologie

L'arrivée du jeune Roi Mohammed VI au pouvoir en 1999 et son discours sur la participation des Marocains du Monde au développement du Maroc crée un bouleversement dans le monde associatif marocain en Europe.

En France comme dans d'autres pays européens, les anciennes amicale proches du pouvoir de l'ancien roi et proches des représentations diplomatiques et consulaires du pays perdent de leur importance et l'on voit émerger un grand nombre d'associations, représentant la population marocaine expatriée dans sa multiplicité et dans ses positionnements ajoutant l'intérêt civique et politique aux préoccupations légales, culturelles ou culturelles. C'est dans la foulée de cette transformation du monde associatif marocain à l'étranger qu'apparaît une nouvelle catégorie d'acteurs, les migrants qualifiés et très qualifiés dont le champ d'intervention privilégié est l'économie (Lacroix, 2003). Ce changement s'est accompagné d'une prise de conscience par les Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) du rôle qu'ils peuvent jouer comme acteurs civiques et économiques (CCME, 2013). Ces rôles se sont trouvés renforcés par les politiques de co-développement menées par l'Europe et les pays d'accueil.

Or, les associations sont, par principe, des entités vulnérables dont la pérennité n'est pas garantie. Cela s'explique en partie par le fait qu'étant le plus souvent à but non lucratif elles se construisent sur la base d'adhésions volontaires, qu'elles peuvent être l'objet d'enjeux de pouvoir entre les membres et adhérents, victimes de conflits et qu'elles sont sensibles au risque d'épuisement lié soit au découragement des porteurs (implication le plus souvent intense et bénévole) ou à l'érosion des idées et missions qui ont été à leur origine.

Les recherches que nous avons effectuées sur le Web confirment cet état de fait. Pour ce qui est du réseau associatif des Marocains en France, il apparaît en effet que bon nombre de sites ne sont pas réactualisés depuis des années et lorsque l'on cherche à

contacter les responsables dont les adresses apparaissent sur ces sites, aucune réponse n'est donnée.

Parmi les 82 associations hors du Maroc affichées sur le portail des Marocains résidant à l'étranger en novembre 2011 <http://www.mre.ma>, 60 associations soit les $\frac{3}{4}$ étaient situées dans un pays de l'Union Européenne (dont 39 en France)¹⁷⁷.

Toutefois, parmi ces dernières, très peu d'associations se sont donné pour mission de contribuer au développement S&T du Maroc. La très grande majorité d'entre elles affichent des intérêts communautaires ou spécifiques à leurs adhérents dans un lieu d'implantation géographique donné avec parfois en corolaire des objectifs de développement (parfois via la technologie : santé ou environnement par exemple.)¹⁷⁸.

D.2. Le développement des associations S&T des Marocains en Belgique et le rôle joué par les dispositifs publics marocains dans leur structuration récente

Cette partie, basée sur une série d'interviews effectuées avec un scientifique maroco-belge membre actif de la diaspora S&T en Belgique, nous permet d'en retracer l'évolution. Comme en France, depuis les années 70, les organisations de Marocains expatriés, communément appelé « Widadiya », étaient pilotées par les consulats et ambassades. Leurs liens étroits avec le régime marocain les rendaient infréquentables pour bon nombre d'intellectuels et hommes politiques qui, en exil, se trouvaient en opposition au régime du Roi Hassan II. A partir du début de la décennie 80, concomitamment à l'arrivée de nouveaux flux de migrants (principalement composés d'étudiants) la diaspora commence à se restructurer et forme des associations répondant ainsi à un double besoin : créer un environnement de rencontre et de dialogues pour tenter de régler des problèmes communs et offrir un accueil et une orientation aux nouveaux arrivants.

D.2.1. Les MRE S&T s'organisent d'abord au sein de réseaux internationaux

Les associations de droit belge dédiées aux scientifiques ne verront le jour qu'à partir des années 90 sous l'inspiration de la première association de scientifiques créée aux Etats-Unis en 1992 : MARS (Morrocan Association for Researchers and Students) <http://mars-net.org> dont l'objectif est de constituer un réseau mondial d'étudiants et de scientifiques marocains expatriés. Ce réseau ne surviva pas au départ de ses fondateurs quelques années plus tard. En 1992 les biologistes marocains en Belgique inspirés par cet essai se mettent aussi en réseau : BIOMATEC (Association des Biologistes Marocains en Belgique) et créent la liste MABIOL (Marocains Biologistes) qui était principalement un forum d'échange (sans statut associatif). Puis en 1994 apparaît PhyMaBel (Physiciens Marocains en Belgique) qui devient MASTeR (Moving Ahead Scientific and Technological Research », élargissant son champ

¹⁷⁷ Le travail de thèse de Thomas Lacroix (2003) réalisée entre 1997 et 1999 repose sur une base de données de 1600 associations (l'auteur ne précise pas si toutes étaient actives au moment où elles ont été recensées ni n'en donne la répartition géographique entre le Maroc et la France).

¹⁷⁸ Lacroix (2003), Marchandise (2008), CCME (2013).

d'action à la promotion des sciences et technologies en ouvrant son accès aux informaticiens et mathématiciens. Cette association, très active jusqu'à 2006, sera dissoute au départ de ses membres les plus actifs. En 1995 les chimistes puis les mathématiciens se mettent en réseau et donnent naissance à l'association des chimistes ChiMaBel et des mathématiciens AMMB. Ces deux associations n'auront qu'une courte durée de vie, n'ayant jamais pu fédérer suffisamment de membres actifs.

Ces tentatives auront eu peu d'effets sur le transfert de la science et de la technologie au Maroc bien que pour la plupart elles aient eu comme objectif secondaire de promouvoir les relations entre les scientifiques expatriés et les établissements d'enseignement et de recherche en Belgique ou au Maroc. Leurs buts étaient surtout de faciliter le dialogue entre professionnels partageant un intérêt scientifique et culturel, résoudre des problèmes communs (équivalences de diplômes), aider à la recherche de stages, d'emplois, fournir des aides scientifiques et techniques aux adhérents, etc.

D.2.2. Impact de la politique marocaine de mobilisation des compétences des MRE sur les associations de MRE S&T en Belgique

Ce fonctionnement associatif va changer de paradigme avec l'introduction des politiques marocaines de mobilisation des compétences. En 2002-2003, certains membres actifs de la diaspora scientifique sont sollicités pour réfléchir autour du projet FINCOME. Des réunions ont lieu au Maroc ou dans les pays d'accueil qui réunissent ces membres de la diaspora et le ministre Mme Nouzha Chakrouni alors ministre déléguée auprès des Affaires étrangères et de la coopération chargée des Marocains Résidents à l'Étranger. Le projet était plutôt modeste basé sur des initiatives individuelles qui n'étaient pas formalisées contractuellement.

En 2007 M. Mohammed Ameer, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger change de braquet et cherche à mettre en place une politique de mobilisation plus générale, ciblant les compétences au sens large du terme (pas seulement scientifiques). Cette politique engage les associations à se fédérer afin de limiter le nombre d'interlocuteurs qui sont appelés à signer des conventions de partenariat avec le gouvernement via les ambassades. Si cet appel a donné des résultats tangibles et des partenariats efficaces comme avec certaines associations en Allemagne et au Canada: DMK <http://dmk-online.org> (Deutsch-Marokkanisches Kompetenznetzwerke) le réseau des compétences germano-marocain fondé en 2009, ou le Forum des Compétences marocaines résidant au Canada <http://www.fcmmc.net>, cela a accéléré la disparition des associations scientifiques et techniques en Belgique

En janvier 2010, au terme d'un travail de groupe de Marocains de Belgique (principalement de Bruxelles) réunis sous l'égide de l'ambassade du Maroc dans le but de fédérer les Marocains de Belgique sous une même bannière, une organisation se met en place, composée de 9 sous-commissions de compétences allant des thématiques scientifiques, littéraires, juridiques, jeunesse et sport, nationalité, intégrité territoriale, etc. Mais les choses sont plus compliquées en Belgique qu'ailleurs car au puzzle

associatif s'additionne l'organisation institutionnelle et régionale du pays créant des barrières supplémentaires et démultipliant les appartenances ainsi que les sources de conflit. Cela a activé (voire réactivé) une guerre des clans agrémentée d'une dose d'opportunisme. Au fur et à mesure des réunions on découvrait de nouvelles compétences en même temps que de nouvelles tensions. Concomitamment les vraies compétences commençaient à quitter le navire... Toutefois un certain nombre de personnes, qualifiées et assidues ayant toujours foi en ce projet poursuivent l'action et la structure est dupliquée aux trois régions de Belgique avec, en corollaire la création d'un conseil national commun où toutes les régions devaient être représentées. Cela suscite une nouvelle crise pour les nominations aux postes importants : les ambitions personnelles des MRE se superposant à la problématique régionale belge très chatouilleuse sur les questions de parité et de représentativité interrégionales.

Aux termes de tractations difficiles, un conseil d'administration et un bureau sont finalement mis en place (déc. 2010) sous la tutelle du groupe de travail initial. Tout cela a été finalisé officiellement lors du « Forum des Compétences Marocaines en Belgique » qui s'est réuni le 11 décembre 2010 avec comme hôte d'honneur le Ministre M. Ameer, et des représentants marocains des grands programmes prioritaires. Malheureusement, le réseau Marocains.be qui devait être annoncé lors de ce forum n'a pu, pour des raisons d'intérêts personnels et de compétition interne être lancé.

D.2.3. Une réorganisation difficile

La suite ne s'est pas avérée plus facile : alors que 600 MRE avaient participé au premier forum en décembre 2011, le deuxième n'en a réuni que 170 le 22 septembre 2012 et nombre de participants déçus sont partis avant la fin de la réunion¹⁷⁹. Malgré ces déceptions trois réseaux associatifs ont survécu affichant entre autres des actions de transfert scientifique et technique vers le Maroc :

- L'association MaWaL, pour les marocains de Wallonie et du Grand duché du Luxembourg, qui n'a pas bénéficié du soutien escompté des marocains de Wallonie et du Luxembourg. Fondée en décembre 2011 elle affiche des activités de type culturel et sportif (dont l'unique festival culturel marocain en Wallonie en mai et juin 2012). Elle a depuis lors été dissoute et son site web est inactif (<http://www.mawal.org>).
- L'association Ibn Khaldoun regroupant les marocains de Flandre qui dirige des actions de développement vers les régions de l'orient marocain : Oujda et région et l'Université Mohammed Ben Abdillah d'Oujda en collaboration avec l'Agence Orientale.
- Le Forum des compétences marocaines en Belgique, regroupant ceux qui avaient coordonné les travaux de 2010 et autres compétences marocaines ne voulant pas être associés au réseau Marocains.be. Ce réseau qui regroupe des MRE qualifiés (des compétences) et a obtenu le soutien la reconnaissance et des financements de l'ambassade et du MCMRE a mené plusieurs actions

¹⁷⁹ <http://www.yabiladi.com/articles/details/6968/maroc-belgique-difficultes-dans-transfert-competences.html>

d'envergure, principalement dans le domaine médical. Il est très impliqué dans l'émergence du réseau « 3M » (Médecins Marocains du Monde) et dans ce contexte même développe une collaboration étroite avec l'hôpital Cheikh Zayed à Rabat pour des greffes rénales. www.fcmb.org

D.3. En France, les associations qui se sont données pour mission le transfert S&T et le partage du savoir S&T vers et avec le Maroc

En France, nous avons combiné plusieurs approches pour identifier les associations dont la mission première (ou secondaire) est dévolue au développement scientifique et technique du Maroc : d'abord une recherche sur le Web à partir de mots-clés qui nous ont permis d'identifier plusieurs réseaux ou portails rassemblant des informations pertinentes :

Le site des Marocains résidant à l'étranger <http://www.mre.ma> (annexe p.)

Le site Synergies des Marocains du Monde <http://www.synergies-des-marocains-du-monde.com> qui sert de plateforme d'échange pour les associations et les personnes (MRE ou autres) voulant contribuer au développement humain, social ou économique du Maroc.

D'autres adresses ont été recueillies lors du « Forum des Compétences Marocaines » qui a eu lieu le 15/12/2012 à Mines Paritech¹⁸⁰ au cours duquel un des auteurs de ce chapitre a fait une intervention sur le thème de la mobilité internationale des compétences. Les portails mentionnés donnent à voir l'importante activité de la diaspora et l'intérêt porté au développement du Maroc. De très nombreuses associations ont des activités tournées vers ce pays mais peu d'entre elles sont dédiées au transfert S&T en termes de connaissances, de recherche et d'innovation. Celles qui marient le mieux le développement et la science sont les associations de promotion de la santé et les actions de promotion pour l'énergie, l'environnement et le développement durable qui affichent, outre leurs objectifs d'améliorer et de promouvoir de meilleures pratiques au Maroc, un intérêt implicite pour l'enseignement et la recherche dans les domaines ciblés.

Le récent rapport du CCME (2013) classe ces associations en deux principales catégories :

1. Les réseaux de diplômés à l'étranger.

L'exemple donné dans ce chapitre pour illustrer ce type d'association est le « Club France-Maroc » (cf. supra) qui se donne comme mission de promouvoir la mise en réseau des étudiants marocains faisant des études en France. Les auteurs du rapport sont sévères quant au réel intérêt de ce type de réseau au regard du Maroc : « L'apparition de nouvelles formes d'initiatives institutionnelles de mobilisation sous la forme de réseaux de diplômés sur une base nationale s'inscrit dans le développement d'une nouvelle génération de réseaux spontanés transnationaux s'appuyant sur les technologies communicationnelles de l'internet. Cependant, le mode de fonctionnement de ces réseaux, soutenus par des institutions diplomatiques

¹⁸⁰ <http://www.transferts-competences.com/attachments/article/104/Document-du-Forum-1212.pdf>

étrangères, s'apparente davantage à des activités de lobbying servant les intérêts propres de leurs membres, notamment en termes de carrière professionnelle (par des mécanismes d'appartenance et de solidarité communautaires). Elles servent également les intérêts des états qui les soutiennent, en valorisant leurs systèmes d'enseignement supérieur et en assurant la promotion de leurs lauréats à des postes de responsabilité dans des secteurs à très forte concurrence internationale afin qu'ils jouent un rôle d'intermédiaires culturels et économiques. Si ces réseaux peuvent apporter une aide certaine à leurs membres dans le domaine de l'insertion professionnelle ou de l'accompagnement au retour, ils ne semblent pas jouer un rôle moteur dans la mobilisation de la diaspora, en termes de promotion et d'accompagnement dans la réalisation de projets, mais interviennent plutôt en aval de la décision de retour des diplômés marocains de l'étranger. Ils participent cependant à la valorisation d'une certaine idée de la migration au Maroc et d'une acceptation de l'appartenance multiculturelle et de la bi-nationalité d'un nombre croissant de Marocains. » (CCME, 2013).

2. Les associations (ou organismes) œuvrant pour le transfert de technologies

Les auteurs de l'étude du CCME placent les dynamiques de ces associations « entre niches de compétences et compétences en mouvement ». Selon eux, placées entre développement et intérêt migratoire, il est aussi difficile d'évaluer leur contribution au développement du Maroc que d'évaluer dans quelle mesure les acteurs associatifs dans les pays d'accueil constituent réellement des compétences marocaines à l'étranger. Ils constatent par ailleurs que « les programmes visant au transfert technologique à travers la mobilisation de compétences hautement qualifiées semblent relativement rares et récents. ».

Partant du même constat, nous avons proposé une typologie de ces associations que nous avons identifiées comme suit¹⁸¹ :

1. Celles qui sont principalement dédiées au transfert S&T en termes de savoir scientifique et technique. Elles sont au nombre de trois et sont placées les premières dans les fiches descriptives annexées à ce document. Ce sont : Savoir et Développement (S&D), Transferts et Compétences (T&C) et Le Conseil Franco Marocain des ingénieurs et des scientifiques CFML.
2. Celles qui sont tournées principalement vers le développement du Maroc mais qui affichent un intérêt pour le transfert du savoir et de la technologie : l'Association Maroc Entrepreneurs (ME), l'Association Médicale d'Aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc (AMDAM), Synergie France-Maroc et Réseau Santé des Marocains du Monde (RSMM). Les deux dernières organisations sont de création très récente.
3. Celles dont l'intérêt premier est de fédérer des migrants marocains de façon catégorielle dans un but principal d'entraide, de culture (parfois de culte) mais dont l'affichage indique toutefois un intérêt pour le maintien des liens avec les institutions S&T marocaines, ce sont : l'Association des informaticiens

¹⁸¹ Pour en savoir plus, nous renvoyons le lecteur au rapport final du projet jumelage (Gaillard, Gaillard et Rassili, 2013).

- marocains en France (@imaf), l'Association des Marocains aux grandes écoles (AMGE-Caravane), l'Association des étudiants Marocains de France (AEMF)
4. Les réseaux de diplômés à l'étranger : Club France-Maroc et Careers in Morocco
 5. Les sites de recrutement et les bases de données en ligne : ReKroute.com, careersinmorocco.com
 6. Les portails dédiés à la diaspora marocaine (tous intérêts confondus) : www.yabiladi.com, <http://www.mre.ma>, <http://www.synergies-des-marocains-du-monde.com>.

D.4. Le point de vue des MRE qui militent au sein de ces associations et les questions posées par la diaspora S&T

Pour bien comprendre les dynamiques des associations et les raisons qui mobilisent leurs adhérents nous avons rencontré pour de très longues interviews (entre 2 et 4 heures chacune) les responsables de quatre associations (tous ayant contribué à la création de l'association au sein de laquelle ils militent ou ont milité activement). L'analyse détaillée de ces interviews est présentée dans le rapport final du projet jumelage auquel nous renvoyons le lecteur intéressé (Gaillard et al., 2013). Ces interviews permettent d'analyser plus finement les forces et les faiblesses de la diaspora S&T marocaine et son interaction avec le système scientifique et technique marocain. Pour terminer nous nous contenterons ci-dessous de soulever deux questions qui nous semblent majeures et de tirer les leçons des expériences de la diaspora S&T.

D.4.1. Existe-t-il une réelle volonté politique de mobiliser des compétences ?

Nous présenterons ici, sans commentaires, les phrases-clé des témoignages qui nourrissent cette question :

« Quand on compare les discours récurrents sur la mobilisation des compétences et la réalité de la pratique gouvernementale on pense qu'il y a un réel décalage et qu'il correspond bien à un choix politique ». « L'enseignement supérieur et la recherche devraient être des priorités gouvernementales au même titre que l'Industrie ou l'Intérieur. Or que voyons-nous ? Une pratique qui laisse se détériorer l'éducation dans le public pour favoriser des institutions privées qui pourront peut-être contribuer à la création de centres d'excellence mais qui ne pourront jamais élever la qualité de l'éducation au niveau du pays ».

« Ce sont les institutions publiques qui doivent faire face à la massification des étudiants aujourd'hui, or on ne leur octroie pas de moyens réels pour améliorer la qualité de l'enseignement et on ne cherche pas du tout à favoriser la recherche ». « Aussi longtemps que le statut d'enseignant chercheur restera ce qu'il est, rien ne pourra s'améliorer au niveau des institutions publiques ». « Un enseignement privé de qualité ne peut fonctionner que si l'enseignement public est aussi de qualité ».

« Dans ce pays il n'y a pas de conviction profonde sur le fait que le développement pérenne est basé sur la recherche et l'innovation. Si on ne met pas les moyens sur

ces deux activités c'est qu'il n'y a pas de volonté politique à cet égard, c'est que ce n'est pas une priorité ». « on ne pourra jamais mobiliser les compétences des MRE si on n'arrive déjà pas à mobiliser et garder les compétences des Marocains de l'intérieur. La fuite des cerveaux continue aujourd'hui ! ».

D.4.2. Les autorités marocaines sont-elles favorables à ce que la diaspora joue en faveur de l'internationalisation des activités S&T du pays ?

La diaspora parle de la non-implication des autorités marocaines dans le suivi des projets. *« Nous avons une réunion de pilotage par trimestre. Tous les partenaires étrangers, même de haut niveau étaient là, l'ambassadeur d'Allemagne au Maroc, le directeur de l'agence de coopération allemande, les partenaires étrangers du projet, mais nous n'avions jamais le gouverneur de la province ou un représentant ». « Quand le Maroc a signé pour Galileo, tous les partenaires européens étaient là, mais personne du Maroc, on m'a demandé à moi, responsable d'association, sans convention officielle signée avec le Maroc, de représenter les autorités marocaines ! »*

Au Maroc comme en France ou en Belgique on parle beaucoup des projets de DMK, le réseau des compétences marocaines en Allemagne et de l'exemplarité de la mobilisation de et par ce réseau¹⁸². Les projets portés par cette association qui regroupe 750 membres répartis en branches professionnelles S&T a su mobiliser les autorités et la coopération allemande. Comme l'extrait d'interview l'exprime précédemment il n'est pas rare de voir les réunions bipartites de pilotage et de suivi de projets germano-marocains réunir aussi bien l'ambassadeur d'Allemagne au Maroc qu'un représentant de haut niveau de la GIZ alors que les autorités marocaines pourtant les premières concernées sont absentes (même pas de représentation des gouvernorats). L'intérêt commercial de l'Allemagne est patent, mais dans un processus de gagnant-gagnant, il apparaît clairement que l'aspect pragmatique de la culture allemande favorise ce type de comportement qui ne s'arrête pas à l'aspect protocolaire des choses mais voit l'intérêt que le pays peut tirer de la situation. A quand un investissement des autorités françaises et marocaines dans ces réunions de pilotage et de suivi des projets de la diaspora ?

Il y a un très gros travail de communication et d'information à faire pour modifier la perception mutuelle des Marocains de l'intérieur et de la diaspora afin qu'ils comprennent que les avantages que les institutions scientifiques pourraient tirer de la participation des compétences étrangères aux activités scientifiques menées au Maroc. Cela implique plus de mobilité et l'ouverture des instances de réflexion et de gouvernance aux membres de la diaspora (qui ont une vision européenne du fonctionnement des partenaires potentiels du nord). *« Un système d'enseignement scientifique qui se fonde sur une sous-estimation de la recherche ne peut pas évoluer dans le monde d'aujourd'hui. C'est à ce niveau que nous les MRE S&T pouvons aider le Maroc à changer ».*

¹⁸² Entretien avec Soraya Mokit, Libération 12/11/2012

D.5. Leçons à tirer des expériences de la diaspora S&T

Des différentes interviews menées auprès des MRE, il ressort qu'un ensemble de difficultés rendent la collaboration avec la communauté scientifique marocaine au Maroc difficile :

1. Plus les MRE présentent des compétences de haut niveau, moins ils disposent de temps en dehors de leurs engagements professionnels et personnels.
2. « L'engagement personnel sur une base bénévole est coûteux et difficile », en termes financiers mais aussi en temps dispensé. On ne peut pas penser que des professionnels de haut niveau puissent se mobiliser de façon plus ou moins durable au sein de projets s'ils doivent y consacrer leurs vacances et y consacrer une partie de leurs revenus (même si ces derniers veulent bien être solidaires).
3. L'intérêt scientifique doit être partagé. La collaboration S&T ne peut se faire que si une interface gagnant-gagnant peut se réaliser. Cela implique une sélectivité drastique dans les partenariats.
4. Les coopérations/collaborations non formalisées dans le cadre de conventions ou contrats n'offrent pas les bases juridiques suffisantes au montage de projets durables. Cela a pour conséquences systématique :
 - Le manque de financement sur des actions engagées
 - L'absence de suivi et de continuité des actions engagées
5. Le retour au Maroc pourrait s'envisager (temporairement voire définitivement) pour certaines de ces compétences expatriées si :
 - Un interface scientifique était possible
 - Une reconnaissance de carrière était envisageable à l'embauche

Malgré ces difficultés des partenariats liés à la présence de MRE S&T se sont montés et se montent toujours. Parmi celles-ci notons :

1. Participation, contribution, lancement de projets scientifiques et technologiques au niveau international
2. Développement de nouvelles technologies au Maroc
3. Mise en place de collaborations interuniversitaires (masters en Co diplomation par exemple)
4. Développement d'associations de laboratoires avec des partenaires européens
5. Réalisation de conférences, d'ateliers
6. Co-publications indexées dans les bases de données internationales
7. dépôt de brevets en partenariat

Pour favoriser et multiplier les transferts en S&T via la diaspora un certain nombre de préalables s'imposent :

1. Cibler les compétences à mobiliser aux deux extrémités de la chaîne de collaboration, ce qui implique

- Avoir une connaissance fine des compétences disponibles au sein de la diaspora.
 - Avoir une connaissance fine des besoins et un agenda scientifique précis des domaines à développer au Maroc.
 - Identifier au niveau du Maroc les partenaires susceptibles de pouvoir collaborer au mieux avec cette diaspora.
2. Chercher à davantage utiliser la diaspora S&T pour s'intégrer dans les projets européens, ce qui implique
 - Stimuler la recherche dans les institutions publiques et privées.
 - Renforcer l'autonomie des universités en leur donnant, notamment, plus de moyens.
 3. Favoriser la circulation de cette diaspora dans les institutions marocaines à l'occasion de séjours scientifiques de moyenne durée (plusieurs mois à plusieurs années) ce qui implique
 - Ouvrir des postes aux Marocains de l'étranger voire aux non Marocains.
 - Faire participer les MRE aux entités en charge de définir les priorités et les politiques S&T et structurant la S&T dans les institutions marocaines.

Conclusion

Les principaux constats

1. La mobilisation des compétences S&T de l'étranger ne peut devenir véritablement efficace que si elle va de pair avec une action visant le retour des compétences. Les expériences variées menées dans le monde montrent que c'est la synergie des deux approches qui contribue au développement de la science nationale.
2. L'attachement de la diaspora envers le pays d'origine n'est pas un « opérateur » suffisant pour la mise en œuvre de ces mobilités productives. Les bons scientifiques sont des inconditionnels de la science avant d'être des patriotes.
3. L'appel à la solidarité n'est pas non plus un « opérateur » suffisant : la mobilisation de la diaspora S&T passe par des projets d'ordre professionnels et scientifiques où chacun doit trouver son intérêt. On est dans un système de gagnant-gagnant.
4. La diaspora S&T n'est jamais bienvenue dans son pays d'origine lorsqu'elle veut y revenir car elle est perçue comme menaçante et porteuse de changements non maîtrisables. Les politiques d'appel à la diaspora, tout en tenant compte de ces rejets, ne peuvent les considérer comme incontournables.
5. La mise en chantier à partir de 2007 des programmes publics de mobilisation des compétences marocaines à l'étranger a dilué le potentiel S&T qui était attaché à la

notion de « compétences ». Le rapport du CCME (2013) le confirme et préconise la mise en place d'une institution (guichet unique) pour toutes les actions de mobilisations des compétences dans un organisme dédié qui serait vraisemblablement sous l'égide du Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger. Cette nouvelle entité devrait à terme se pérenniser en Agence Nationale des Mobilités.

Les principales recommandations

1. Il est important que le ministère chargé de la recherche (MESRSFC) se réapproprie la question de la mobilisation des compétences S&T Marocaines de l'étranger et réaffirme la spécificité de son rôle tout en redéfinissant les outils et les priorités de sa mobilisation. L'appel à ces compétences S&T est en effet une action hautement politique qui vient en appui à des choix scientifiques stratégiques décidés au niveau ministériel (choix des domaines et des coopérations, nature des projets etc.). Cela implique :

- a. La définition (ou la redéfinition) d'une politique scientifique nationale et d'une stratégie d'appels ciblés de la diaspora S&T (pour certains type d'activité comme la veille scientifique par exemple dans des domaines prioritaires et hautement stratégiques pour le Maroc).
- b. La redéfinition du rôle et de l'activité de l'outil FINCOME (une grande partie de ses textes fondateurs restent d'actualité et certains d'entre eux pourraient être repris) en développant des programmes plus ambitieux s'inscrivant sur des durées plus longues par exemple « professeurs invités » et « séjours sabbatiques ».
- c. La mise en place d'un service dédié¹⁸³ avec un niveau de compétence approprié au sein du MESRSFC capable d'impulser des actions spécifiques et originales susceptibles de favoriser des mobilités productives entre diaspora et nationaux : accueils de longue ou moyenne durée dans des secteurs prioritaires, soutien de projets de collaborations scientifiques entre institutions etc. Cette cellule devrait également être en interface étroit avec la nouvelle Agence Nationale des Mobilités et profiter de (ainsi que contribuer à) la capitalisation de l'expérience et des données.

2. Le renforcement d'une politique en faveur de la circulation des compétences (vers le Maroc et du Maroc vers l'extérieur) est une nécessité qui se dégage de façon forte de l'ensemble de nos approches. Cela implique une politique à long terme qui nécessite un certain nombre de préalables visant à accroître l'attractivité des institutions S&T marocaines. Ces préalables impliquent :

- a. La reconstitution et la reconnaissance des carrières effectuées à l'étranger lors des recrutements dans les établissements publics
- b. Le renforcement de l'activité de recherche et la valorisation de celle-ci dans le profil de carrière des enseignants chercheurs (ce qui implique un changement de leur statut professionnel).

¹⁸³ Ce service intitulé "mobilisation des compétences marocaines à l'étranger" a été créé au sein de la nouvelle direction de la recherche et de l'innovation du MESRSFC. Nous nous en réjouissons.

3. Pour favoriser l'attractivité des institutions S&T marocaines, le partenariat public-privé est également fortement recommandé par l'ensemble des acteurs interviewés et consultés. Le secteur privé permet notamment l'accès à des financements ciblés, octroie une plus grande flexibilité de gestion administrative et financière et peut également contribuer à transférer et valoriser les résultats de la recherche vers l'entreprise.

4. La définition et le dépôt d'un projet européen sur la mobilisation, le retour et la circulation des compétences S&T à l'étranger (Horizon 2020 ou Article 185).

Pour réussir une véritable mobilisation des compétences marocaines S&T de l'étranger et lever l'ensemble des contraintes, il conviendra enfin de rassurer en même temps que de convaincre la communauté scientifique nationale marocaine et ses représentants sur le fait que la mobilisation des compétences S&T marocaines de l'étranger (à distance ou en leur permettant de revenir au Maroc) n'est pas un risque mais au contraire une opportunité et un facteur puissant d'internationalisation et de renforcement du système national de recherche et d'innovation marocain. C'est une des conditions nécessaires pour que le Maroc s'inscrive de plus en plus et de façon durable sur la carte de la circulation scientifique mondiale.

Références

- BALAC R. 2009. Les mobilités internationales des étudiants marocains, *Espace, populations, sociétés*, n° 210, vol 2-3, pp. 395-411.
- BELLAH M. 2003. Pour une histoire des Marocain en France, in *Hommes et Migrations*, n° 1242, pp. 20-30.
- BENSOUDA L, BOUZOUBAA M. KADIRI H. & KHALIL A. 2006. Grande enquête Maroc Entrepreneurs sur le thème du « Retour au Maroc », Association Maroc Entrepreneurs, 91 p.
- BROWN M., 2003, The South African Network of Skills Abroad (SANSA): the South African experience of scientific diaspora networks in *Comment les pays en développement peuvent-ils tirer parti de leurs chercheurs et ingénieurs expatriés*, R. Barret et al. (dir.), Expertise Collégiale IRD, 664 p.
- BRÜCKER H., CAPUANO, S. & MARFOUK, A. 2013. Education, gender and international migration: insights from a panel-dataset 1980-2010, mimeo. <http://www.iab.de/en/daten/iab-brain-drain-data.aspx>
- CCME. 2013. Migrations Marocaines, Les compétences marocaines de l'étranger : 25 ans de politiques de mobilisation, sous la direction Farid El Asri, Etudes et Recherches, CCME, 2008/2012. 187p.
- CHAPARRO F., JARAMILLO H. & QUINTERO V. 2004. Role of Diaspora in facilitating Participation in Global Knowledge Networks: Lessons of Red Caldas in Colombia, Report prepared for the Knowledge for Development Program of the World Bank, 25p. <http://www.docstoc.com/docs/49353522/Role-of-Diaspora-in-facilitating-Participation-in-Global-Knowledge>

- CHAUDIER J. 2012. Maroc-Belgique: des difficultés dans le transfert des compétences MRE <http://www.yabiladi.com/articles/details/6968/maroc-belgique-difficultes-dans-transfert-competences.html>
- CRANE D. 1972. *Invisible Colleges: diffusion of knowledge in scientific communities*. Chicago: University of Chicago Press, 213 pages.
- DOCQUIER F, LOWEL L.B., MARFOUK A. (2007, revised 2008). *A Gender Assessment of Highly Skilled Emigration (DLM database)*
<http://perso.uclouvain.be/frederic.docquier/oxlight.htm>
 enquete@marcentrepreneurs.com
- FELLAT F.M. 1995. Les scientifiques marocains à l'étranger, *Studi Emigrazione/Études Migration*, vol. XXXII, n°117, pp. 200-210.
- GAILLARD A.M. & J. GAILLARD. 1999. *Les enjeux des migrations scientifiques, internationales : de la quête du savoir à la circulation des compétences*, Paris: l'Harmattan (Questions contemporaines), 233 p.
- GAILLARD J. & A.M. GAILLARD. 1997. "The International Mobility of Brains: Exodus or Circulation?" in J. GAILLARD (Guest Editor) special issue of *Science, Technology & Society* (The International Mobility of Brains), Vol. 2(2): 195-228.
<http://sts.sagepub.com/content/2/2/195.full.pdf>
- GAILLARD J. & A.M. GAILLARD. 2003. Can the Scientific Diaspora Save African Science? *SciDev Brain et Dossier*,
- GAILLARD J., A-M GAILLARD & A. RASSILI. 2013. "Renforcer la participation des compétences marocaines S&T de l'étranger au SNRI marocain", Rapport Final, Jumelage institutionnel Maroc & France-Espagne (Appui au Système national de la recherche et d'Innovation au Maroc pour une intégration à l'Espace européen de la recherche), 101 pages.
- GAILLARD J., A-M GAILLARD & V.V. KRISHNA (guest editors). 2015. *Return from Migration and circulation: the Never Ending brain drain*. *Science, Technology & Society*, Vol. 20(3).
- GERARD E. (ed.). 2008. *Mobilités étudiantes Sud-Nord : trajectoires scolaires de Marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris : Publisud, 2008, 379 p.
http://diapode.enda-europe.org/tl_files/diapode/pdf/Etude4%20Diapsora%20Marocaine%20en%20France.pdf
http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/b_fdi_03_03/010005737.pdf
http://www.libe.ma/Soraya-Moket-presidente-du-DMK-La-mobilisation-des-competences-resident-a-l-etranger-est-une-condition-necessaire-pour_a31983.html
<http://www.scidev.net/dossiers/index.cfm?fuseaction=printarticle&dossier=10&type=3&itemtype=3&itemid=153&language=1>
- KHAN M. 2015. Mobility of the highly skilled – toward a non-racial South Africa, *Science, Technology & Society*, Vol. 20(3), pp. 369-388.
- LACROIX T. 2003. *Espace transnational et territoires, les réseaux marocains du développement*. Thèse de doctorat, Département de Géographie, Université de Poitiers.
- Libération 13/11/2012 : Entretien avec Soraya Moket, présidente du DMK

- MARCHANDISE S. 2008. Les enjeux actuels de la participation de la diaspora marocaine au développement du Maroc : Mobilisation des compétences et coordination des acteurs. Collection études Diapode, étude 4, ENDA.
- MEYER J-B., GAILLARD J. & SCHLEMMER B., 1995, Nouvelles approches des migrations scientifiques internationales, Chroniques du Sud, n° 15, Savoirs et pouvoirs, ORSTOM, pp. 59-72.
- OCDE. 2013. Statistiques clés sur les migrations internationales dans les pays de l'OCDE
<http://www.oecd.org/general/searchresults/?q=foreign%20students%20enrolment&cx=012432601748511391518:xzeadub0b0a&cof=FORID:11&ie=UTF-8>
- TRANSFERT & COMPETENCES. 2013. 1^{er} Forum des Associations et des compétences franco-marocaines, Paris, décembre 2012, Ecole des Mines ParisTech.
<http://www.transferts-competences.com/attachments/article/104/Document-du-Forum-1212.pdf>



Jacques Gaillard (Éd.)
Hamid Bouabid (Éd.)

La recherche scientifique au Maroc et son internationalisation

Jacques Gaillard, Hamid Bouabid (Eds.)

**La recherche scientifique au Maroc et
son internationalisation**

Éditions universitaires européennes

Impressum / Mentions légales

Bibliografische Information der Deutschen Nationalbibliothek: Die Deutsche Nationalbibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.d-nb.de> abrufbar.

Alle in diesem Buch genannten Marken und Produktnamen unterliegen warenzeichen-, marken- oder patentrechtlichem Schutz bzw. sind Warenzeichen oder eingetragene Warenzeichen der jeweiligen Inhaber. Die Wiedergabe von Marken, Produktnamen, Gebrauchsnamen, Handelsnamen, Warenbezeichnungen u.s.w. in diesem Werk berechtigt auch ohne besondere Kennzeichnung nicht zu der Annahme, dass solche Namen im Sinne der Warenzeichen- und Markenschutzgesetzgebung als frei zu betrachten wären und daher von jedermann benutzt werden dürften.

Information bibliographique publiée par la Deutsche Nationalbibliothek: La Deutsche Nationalbibliothek inscrit cette publication à la Deutsche Nationalbibliografie; des données bibliographiques détaillées sont disponibles sur internet à l'adresse <http://dnb.d-nb.de>.

Toutes marques et noms de produits mentionnés dans ce livre demeurent sous la protection des marques, des marques déposées et des brevets, et sont des marques ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs. L'utilisation des marques, noms de produits, noms communs, noms commerciaux, descriptions de produits, etc, même sans qu'ils soient mentionnés de façon particulière dans ce livre ne signifie en aucune façon que ces noms peuvent être utilisés sans restriction à l'égard de la législation pour la protection des marques et des marques déposées et pourraient donc être utilisés par quiconque.

Coverbild / Photo de couverture: www.ingimage.com

Verlag / Editeur:

Éditions universitaires européennes

ist ein Imprint der / est une marque déposée de

OmniScriptum GmbH & Co. KG

Bahnhofstraße 28, 66111 Saarbrücken, Deutschland / Allemagne

Email: info@omniscryptum.com

Herstellung: siehe letzte Seite /

Impression: voir la dernière page

ISBN: 978-3-330-86537-2

Copyright / Droit d'auteur ©

Copyright / Droit d'auteur © 2017 OmniScriptum GmbH & Co. KG

Alle Rechte vorbehalten. / Tous droits réservés. Saarbrücken 2017